

# Contrat Produits FARINES été 2022

Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

<b>Le producteur</b>	<b>Le(s) consomm'acteur(s)</b>
Sébastien COLLIN Moulin de la Garenne La Bourdinière 44440 PANNECE	NOM(s) Prénom(s)
	Adresse
	Email:
	Tél(s)
AMAP de Thouaré-sur-Loire 23 rue de Mauves, boîte N°12, 44470 Thouaré-sur-Loire – amap.thouare@gmail.com	
Réfèrent pour la saison : Mathilde DUVEAU – mathildeduveau@aol.com - 06 63 97 52 38	Distributions : Mardi de 18 h à 19 h - 136 Rue du Jaunais – Thouaré
Retour des contrats : <b>POUR LE 26 avril A la Morvandièrre - 23, Rue de Mauves - Boite N°12 ou lors d'une distribution</b>	

Par ce contrat, le producteur et le consomm'acteur adhèrent aux principes et au respect de la Charte des Amap (<http://miramap.org>).

## ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

- Le producteur s'engage à livrer deux fois par mois ses produits issus de l'agriculture biologique en respectant la chaîne du froid,
- Le producteur s'engage à être le plus souvent possible présent aux distributions et accueillir les adhérents sur sa ferme,
- Le producteur s'engage à être transparent sur le mode de fixation des prix et sur les méthodes de travail.

## ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR

- Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les aléas liés aux intempéries et aux autres fléaux agricoles en passant commande pour chaque distribution sur la durée entière de la saison.
- Le consomm'acteur s'engage à venir retirer ses produits à chaque livraison ou à les faire récupérer par la personne de son choix, faute de quoi les produits seront perdus.

## TERMES DU CONTRAT

- Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour chaque livraison de sa production. Voir tableau
- Le présent contrat est souscrit et réglé par chèque(s) à l'ordre indiqué ci-dessous selon la ou les somme(s) indiquée(s) dans le tableau.

Produits	Condit.	Tarif	CHOIX DES QUANTITES PAR DATES DE DISTRIBUTION				TOTAL €
			24 mai 22	28 juin 22	30 août 22	25 oct. 22	
Froment T65 : farine plus blanche avec moins d'éléments nutritifs, gonfle plus, adaptée pour la brioche	500g	1,50 €					
	1kg	2 €					
	5kg	8 €					
Froment T80 : la plus répandue en bio, la plus polyvalente	500g	1,50 €					
	1kg	2 €					
	5kg	8 €					
Froment T110 : farine complète, goût plus prononcé, pain plus compact, Moins aéré, contient beaucoup de fibres	500g	1,50 €					
	1kg	2 €					
	5kg	8 €					
Sarrasin	500g	2 €					
	1kg	3 €					
	5kg	13 €					
Seigle	500g	2 €					
	1kg	3 €					
	5kg	13 €					

**TOTAL DE LA COMMANDE**

soit  Chèque(s) de

## CLAUSE(S) PARTICULIERE(S)

- Le consomm'acteur remplit et signe le contrat et le(s) 1 (ou 2) chèque du montant (identique si 2 chèques) correspondant au total à l'ordre de **Sébastien Collin**

**Conseil du producteur** : les farines ne contenant aucun additif ni conservateur, nous rappelons qu'elles se conservent au frigo voire au congélateur (à l'abri de la lumière, chaleur et humidité).

Fait à :

Signature du producteur :

Le :



Signature de l'amapien :